

POUR OU LE MARIAGE

Le bras droit du pape François a relancé **la controverse sur le célibat sacerdotal**, en vigueur depuis neuf siècles dans l'Église catholique.

PAR SÉGOLÈNE BARBÉ PHOTOS NATHALIE VERGÈS

Le célibat des prêtres n'est pas un dogme et on peut en discuter car c'est une tradition ecclésiastique... » Par ces quelques mots prononcés en septembre dernier lors d'un entretien au quotidien vénézuélien *El Universal*, le nouveau secrétaire d'Etat au Saint-Siège, Mgr Pietro Parolin, a relancé un débat récurrent chez les catholiques, ajoutant que cette question constituait « un grand défi pour le pape François ». Appliquée progressivement au cours du premier millénaire, la règle du célibat sacerdotal a été entérinée lors du deuxième concile du Latran, en 1139. Selon l'Église, elle est une exigence nécessaire pour suivre l'exemple du Christ et vivre pleinement l'amour de Dieu. « C'est un amour si grand, si beau, si vrai qu'il mérite tout », rappelait le pape à Assise, au mois d'octobre.

Un remède contre la crise des vocations ?

Malgré l'emballement médiatique suscité par la déclaration de Mgr Parolin, l'abolition du célibat obligatoire pour les prêtres n'est sans doute pas pour demain mais, en pleine crise des vocations, nombre de voix s'élèvent pour réclamer une plus grande ouverture de l'Église sur ce sujet, et la fin d'une hypocrisie pesante. Car entre 15 et 20 % des prêtres français mèneraient une vie amoureuse clandestine. Une situation que Léon Laclau connaît bien (lire ci-contre). Prêtre pendant vingt-huit ans, il a été révoqué par son diocèse en 2007 pour avoir refusé de quitter Marga, venue s'installer avec lui au presbytère après plus de vingt ans de liaison discrète. ●

POUR



“C'est l'amour qui doit l'emporter, pas la réglementation”

Léon Laclau, ancien prêtre à Asson, (Pyrénées-Atlantiques), marié depuis 2008 avec Marga.

1 Un signe d'ouverture. Le célibat des prêtres n'est pas d'ordre dogmatique ni spirituel. C'est surtout pour des raisons matérielles que l'Église a décidé d'imposer le célibat à son clergé au XII^e siècle, afin que son patrimoine ne se disperse pas si les évêques, gros propriétaires fonciers, avaient une descendance. J'espère qu'un jour prochain, elle lèvera l'obligation de célibat. Ce serait un signe fort, qui montrerait qu'elle s'ouvre au monde actuel et qui encouragerait de nouvelles vocations.

2 La fin d'une hypocrisie. En France, on estime qu'un prêtre sur cinq a des relations avec une femme: en général, les supérieurs

le savent et l'acceptent, tant que cela reste caché. J'ai vécu pendant des années dans cette hypocrisie. C'était pesant. Aujourd'hui, ce qui compte, c'est de sauver les apparences, mais c'est l'amour qui doit l'emporter, pas la réglementation.

3 Des prêtres plus heureux. Les prêtres sont avant tout des hommes. Le célibat leur impose une frustration qui peut mener à certaines dérives: pédophilie, alcoolisme... Ils seraient beaucoup plus heureux et épanouis dans leur ministère s'ils avaient le droit de mener une vie amoureuse et sexuelle comme tous les ministres du culte des autres religions: imams, rabbins, pasteurs... ●

CONTRE? DES PRÊTRES

CONTRE



“Le célibat nous permet de nous donner totalement aux autres”

Pierre-Hervé Grosjean, curé de la paroisse de Saint-Cyr-l'École (Yvelines).

1 Une décision réfléchie. Le célibat des prêtres est un choix libre et positif, mûri pendant sept années d'études au séminaire. Il ne représente pas une frustration dans la mesure où il a un sens, il est au service d'un acte d'amour, d'une joie de se donner totalement à Dieu et aux autres. Le célibat est ce qui nous identifie le plus au Christ: à sa suite, nous voulons être totalement au service des hommes.

2 La famille aurait la priorité. Pour nos paroissiens, et même pour les non-croyants, notre célibat est un signe fort. Il interpelle, il étonne, il touche les cœurs. Les gens comprennent que nous croyons à ce que nous annonçons,

puisque nous sommes prêts à donner notre existence, à renoncer à une vie amoureuse et familiale pour cela. C'est cette disponibilité intérieure totale que les gens viennent chercher auprès du prêtre. Si j'avais une famille, elle aurait la priorité dans mon cœur.

3 Une soif d'absolu. Le mariage des prêtres ne changerait rien à la crise des vocations: les protestants connaissent ces difficultés alors que les pasteurs peuvent se marier. Aujourd'hui, les jeunes qui entrent au séminaire ont, au contraire, soif d'absolu. Ils comprennent que l'exigence du célibat leur permet de vivre pleinement leur vocation, leur bonheur d'être prêtre. ●

Les catholiques favorables au changement

15 à 20 %

DES PRÊTRES ne respecteraient pas le vœu de chasteté en France et auraient une compagne, ponctuelle ou non.

73 %

DES CATHOLIQUES PRATIQUANTS sont favorables au mariage des prêtres ainsi que 82 % des Français.

80 %

DES FRANÇAIS estiment que le célibat des prêtres explique en partie la baisse des vocations. Ils sont 69 % à citer la montée de l'individualisme et 67 %, les prises de position de l'Eglise.

130

C'EST LE NOMBRE D'ORDINATIONS de prêtres en France en 2013: 92 diocésains et 38 religieux (appartenant à un ordre religieux). Un chiffre stable depuis vingt ans, mais huit fois inférieur au nombre de départs pour cause de décès ou de retraite.

Sources: revue *Golias*, Sondage TNS-Sofres pour La Croix (juin 2009), Conférence des évêques de France.

Et vous, qu'en pensez-vous?

Réagissez sur la page Facebook du Parisien.